

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie

-----  
MINISTRE DES FINANCES

-----  
COMITE ITIE  
-----

N° \_\_\_\_/MINFI/ITIE/C/SP

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
MINISTRY OF FINANCE

-----  
EITI FOLLOW-UP COMMITTEE  
-----

Yaoundé, le 16 Janvier 2020  
-----

## COMPTE RENDU DE LA SIXIEME SESSION DU COMITE ITIE

DU 16 JANVIER 2020

Le Comité ITIE s'est réuni le jeudi 16 Janvier 2020 dès 11h35mn en son siège, sous la présidence de Monsieur **Gabriel DODO NDOCKE**, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et vice-Président dudit Comité. Cette première session pour l'année a vu la participation effective et active des membres du Comité, des points focaux du Secrétariat Permanent, du personnel permanent et de l'Administrateur Indépendant, mandataire du cabinet BDO Consulting, représenté par Monsieur BOUZZAINE. Après les civilités consacrées en pareille circonstance, la vérification du quorum atteint et la minute de silence observée à la mémoire de Monsieur Edouard BATEKY, le Président a passé la parole à Madame le Secrétaire Permanent qui a déroulé les points inscrits à l'agenda de la session, largement débattus et arrêtés comme suit :

- 1- Examen et adoption du compte rendu de la session du 26 décembre 2019 ;
- 2- Point sur les diligences du Secrétariat Permanent pour la demande de report de la date de démarrage de la prochaine validation ;
- 3- Etat d'avancement de la mise en œuvre du plan d'urgence ;
- 4- Etat d'avancement de la conciliation 2017 ;
- 5- Divers.

### 1- EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 26 DECEMBRE 2019

Monsieur BIYIHA KANA rappelle que le compte rendu de la session du 31 mai 2019 n'a pas encore été adopté par le Comité et propose que cela soit fait avant celui sous revue. Compte tenu de l'agenda fort chargé du jour, ce point est renvoyé à la prochaine session du Comité.

Après lecture du projet de compte rendu de la session du 26 décembre 2019, préalablement transmis aux Commissaires pour avis et proposition de relecture, Monsieur FEGUE déclare ledit document non conforme avec les échanges tenus ce jour. Pour lui, un seul point avait été débattu, à savoir la demande de prorogation de la date de démarrage de la prochaine validation. Il mentionne que le plan d'urgence n'avait pas été adopté au cours la précédente session. Après les échanges desquels il ressort que les autres points inscrits à l'ordre du jour ont été dilués dans la présentation du projet de plan d'urgence, le Comité décide d'adopter le compte rendu de la session du 26 décembre, moyennant les aménagements à y intégrer.

## 2- POINT D'INFORMATION SUR LES DILIGENCES DU SECRETARIAT PERMANENT AU SUJET DE LA DEMANDE DE REPORT DE LA DATE DE DEMARRAGE DE LA PROCHAINE VALIDATION

Prenant la parole sur ce point à la demande du Président, Madame le Secrétaire Permanent fait le point des mesures entreprises auprès des instances internationales pour l'obtention de la prorogation sollicitée. La demande a été envoyée au Secrétariat International avec le plan d'urgence et le calendrier prévisionnel des activités du Comité pour la période sous revue. Elle précise que le contenu des échanges qu'elle a eus avec le Secrétariat International a été mis à la disposition de toutes les parties prenantes.

A sa suite, **Monsieur KOUNG** s'est demandé si effectivement cette demande a été transmise. Pour y répondre, **Monsieur EMINI** arguant du caractère administratif de la correspondance a dit qu'elle ne pouvait pas être publiée. Pour clôturer ce débat, le Directeur des mines a indiqué que ladite correspondance a été envoyée le 16 janvier 2020 à 08h20mn par mail aux membres du Comité.

Le Comité s'est félicité de ce que les diligences relatives à ce point aient été accomplies dans les délais, avec une proposition de démarrage de la prochaine validation sollicitée pour le 1<sup>er</sup> mars 2020.

### III- ETAT d'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE

Sur ce point, Madame le Secrétaire Permanent a, comme au cours de la session du 26 décembre 2019, présenté la substance du plan d'urgence dont l'objectif majeur est de préparer notre prochaine validation, validation dont le démarrage est désormais sollicité pour le 1<sup>er</sup> Mars 2020 compte tenu des circonstances rappelées dans la correspondance du Ministre adressée au Président du Conseil d'Administration de l'ITIE. Elle a rappelé que cette correspondance a été mise à la disposition des Commissaires par voie électronique, ensemble, le calendrier prévisionnel des prochaines échéances du Comité et ledit plan d'urgence, tous transmis au Secrétariat International. Elle a rappelé les grandes lignes dudit plan qui comporte entre autres un bref rappel de la précédente validation, ce qui a été fait pour la mise en œuvre des quatorze (14) mesures correctives et enfin ce qui reste à faire.

Ce plan d'urgence qui n'a pas vocation à s'étaler dans la durée devrait s'implémenter jusqu'à fin février autour des aspects liés notamment à :

- L'amélioration de la gouvernance du Comité ;
- L'amélioration de la transparence de la répartition des revenus et des dépenses quasi fiscales ;
- Le lancement du chantier de la divulgation systématique ou l'intégration de l'ITIE ;
- L'amélioration de la transparence des contrats ;
- L'amélioration de la déclaration par projet ;
- La progression sur le chantier de la propriété effective ;
- Le renforcement de la communication.

Madame le Secrétaire Permanent a clôturé son propos en informant les membres du Comité que les groupes ad hoc constitués pour diverses tâches en rapport avec le plan d'urgence sont à pieds d'œuvre. Le groupe ad hoc sur les transferts infra nationaux n'était pas prévu alors qu'un groupe ad hoc sur l'intégration est en cours de constitution. Réagissant à la suite du **Sénateur ESSOMBA TSOUNGUI** qui demande si le Secrétaire Permanent a besoin de moyen pour l'implémentation du plan d'urgence, elle dit avoir des difficultés non pas financières, mais liées aux ressources humaines avec les exigences de la

collégialité et l'agenda fort chargé des membres. Dans cette foulée, **le Président du Comité** demande ce qui est attendu dans le cadre de la mise en œuvre des mesures correctives. Il demande si la mise en place des groupes ad hoc est un préalable à la mise en œuvre des mesures correctives et si ceux-ci concourent à la satisfaction desdites mesures.

**Monsieur BINLA** relève que la pratique des groupes ad hoc est courante au sein du Comité et que son efficacité s'est plusieurs fois révélée dans ses prises de décision. Il conclut en disant que la mise sur pied des groupes ad hoc dans le cadre de ce plan d'urgence va concourir à la satisfaction de certaines mesures correctives.

En rapport avec la problématique des transferts infra nationaux, **Madame le Secrétaire Permanent** informe l'assistance qu'une présentation sur le compte séquestre sera présentée au Comité en guise de début de solution à ce problème. Cette présentation viendra certainement apporter une réponse à la préoccupation de Monsieur KAMENI, à savoir, déterminer les modalités de fonctionnement du compte séquestre que Madame le Secrétaire Permanent présente comme une avancée.

Sur la question, **le Président du Comité** suggère aux Commissaires d'examiner la possibilité d'adresser directement une correspondance au Ministre des finances, correspondance qui pourrait produire des résultats dans un délai de quarante-cinq jours pour reprendre le **Sénateur TSOUNGUI**, plutôt que de mettre sur pied un groupe ad hoc alors que la solution est connue.

Prenant la parole à son tour, **Monsieur DONGMO** a émis au nom de son collègue, une réserve sur le plan d'urgence et s'est demandé pourquoi le Comité n'a pas procédé à une pré validation. Réagissant à sa suite le Sénateur TSOUNGUI questionne le mode de fonctionnement du Secrétariat Permanent et suggère aux membres du Comité de saisir le Secrétaire Permanent entre les sessions.

Le Président du Comité à sa suite l'a exhorté à préparer une présentation matricielle des mesures correctives de la validation et de la mettre à la disposition des membres du Comité qui ont dans leur ensemble approuvé le plan d'urgence.

#### **IV- ETAT D'AVANCEMENT DE LA CONCILIATION 2017**

Prenant la parole à la requête du Président du Comité, le mandataire du Cabinet BDO Consulting, Monsieur BOUZZAINE a salué l'engagement des parties prenantes à la validation et a fait le point de l'état d'avancement de ses travaux par une présentation powerpoint mise à la disposition de tout l'auditoire. Sa présentation est axée sur le périmètre du rapport ITIE 2017, les résultats des travaux de rapprochement, l'exhaustivité et l'assurance des données, la propriété réelle, le suivi des recommandations des derniers rapports de conciliation et de validation. L'assistance toute ouïe, a salué les avancées et souhaité que les échéances convenues avec le Cabinet BDO soient respectées afin que le 6 février le rapport ITIE soit adopté et publié.

#### **V- DIVERS**

Le premier point abordé en divers a concerné l'élaboration du plan de travail 2020 pour lequel Madame le Secrétaire Permanent a rassuré de la mise à disposition très prochaine de l'ensemble de la documentation appropriée. Elle a invité les membres du Comité à rester attentifs aux formations

dispensées en ligne par le Secrétariat International et qui concourent au renforcement des capacités des parties prenantes, y compris celles sur l'élaboration du plan de travail.

Le second point évoqué en divers a concerné l'appel à contribution lancé par le Secrétariat International au sujet du rôle de l'ITIE dans la lutte contre la corruption, l'évaluation de l'impact de l'ITIE et son rôle dans la transition énergétique. Madame le Secrétaire Permanent a invité les parties prenantes à contribuer soit individuellement, soit alors collectivement et ce au plus tard le 31 janvier 2020.

A sa suite **Monsieur DONGMO Bernard**, Secrétaire Permanent a souhaité qu'une session spéciale dédiée à l'examen des dysfonctionnements au sein du Secrétariat Permanent soit organisée à brève échéance, session au cours de laquelle, suivant **Monsieur KOUNG A YOUMBI**, le rendu des travaux du groupe adhoc chargé de plancher sur la régularisation-recrutement du personnel permanent pourrait être fait au Comité.

Le Président du Comité a dit que les instructions du Ministre des finances seront suivies relativement à ce point pour lequel le Ministre YAOUBA a produit un rapport. Il a promis d'en faire cas au Minfi.

Après ces propositions, le président du Comité a salué l'engagement des uns et des autres à l'accomplissement des missions qui leur incombent. Il les a invité à plus de patriotisme afin que seul triomphe les intérêts de notre pays à la recherche d'une crédibilité internationale plus accrue à travers le renforcement de la transparence dans le secteur extractif. Sur ce il a clôturé la session à 14h35mn.

**Le Rapporteur de séance,**

**Le Président du Comité,**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie

-----  
MINISTERE DES FINANCES

-----  
COMITE ITIE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
MINISTRY OF FINANCE

-----  
EITI FOLLOW-UP COMMITTEE  
-----

N° \_\_\_\_/MINFI/ITIE/C/SP

Yaoundé, le 16 Janvier 2020

-----  
**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE COMITE ITIE SIEGEANT EN SA SIXIEME SESSION**

**DU 16 JANVIER 2020**  
-----

Le Comité siégeant en sa 16 janvier 2020, décide :

- 1- D'adopter le compte rendu de la session du 26 décembre 2019 ;
- 2- De transmettre aux membres du Comité et du Secrétariat Permanent, la présentation faite ce jour au sujet de l'état d'avancement de la Conciliation 2017 par le Cabinet BDO ;
- 3- De présenter la version provisoire du rapport ITIE 2017 au cours de la prochaine session du Comité ;
- 4- D'inscrire l'adoption du compte rendu de la session du 31 mai 2019 à l'ordre du jour de la prochaine session. /-

Le Président du Comité,